

ANNEXE V

Unité d'Enseignement 1.1 S5 : Législation, déontologie et éthique.		
Semestre : 5		Compétence : 7
CM : 32 h	TD : 12 h	T Perso : 37 h
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.2 S3 Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine		
Objectifs		
Situer la profession dans le contexte de la législation sociale et professionnelle Identifier les valeurs de la profession Expliciter les fondements philosophiques de l'éthique dans le domaine de la santé et de l'intervention professionnelle Expliciter la notion de responsabilité professionnelle		
Eléments de contenu		
Législation sociale L'organisation sanitaire et sociale en France et sur le plan international Le système de protection sociale : Sécurité Sociale, CMU, Chômage Le régime de protection des mineurs et des incapables majeurs Les droits de l'homme et les droits des patients Réparation du préjudice corporel Législation professionnelle Droit du travail, conventions collectives Prévention et prise en charge de la santé dans les entreprises Syndicats et associations Code de la santé publique Exercice des professions paramédicales et en particulier de l'ergothérapie Responsabilité civile, pénale, administrative, professionnelle Déontologie professionnelle : confidentialité, secret professionnel et secret partagé, règles de bonne pratique, recommandations professionnelles Ethique Les fondements philosophiques de l'éthique : origine de nos théories morales, morale et éthique, responsabilité, dilemme, conflit, consensus, Les concepts en philosophie et en éthique : humanité, liberté, altérité, autonomie, dignité, identité sociale, vulnérabilité, reconnaissance, ... Législation des institutions Droit public, droit privé Législation relative à la création et à la gestion d'entreprise Législation, réglementation et chartes concernant les institutions Les institutions liées au handicap Certification, accréditation des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux Le projet d'établissement		
Recommandations pédagogiques : Pour une meilleure appropriation des éléments de législation et pour favoriser un questionnement éthique, la formation alternera apports de connaissances, recherche documentaire et modalités interactives avec les étudiants, des liens seront faits entre théorie et pratique. L'étudiant doit comprendre l'importance des sources du droit, de la morale et de l'éthique. Il doit intégrer une réflexion sur le choix des actions à mener en adéquation avec les principes éthiques et les ressources disponibles sur le plan professionnel et des institutions.		Modalités d'évaluation QROC ou QCM (législation) et analyse d'une situation professionnelle (éthique) : recherche documentaire, réflexion éthique,...etc concernant une situation rencontrée en stage Critères et modalités d'évaluation Utilisation des concepts et des connaissances Exactitude des connaissances Justesse dans l'utilisation des notions

Unité d'Enseignement 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute		
Semestre : 3		Compétence : 9
CM : 16 h	TD 12 h	T perso : 26 h
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1 S1 Ergothérapie et sciences de l'activité humaine UE 1.5 S1 Sociologie, anthropologie UE 3.2.S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie UE 4.7 S2 Techniques et outils d'aménagement de l'environnement		
Objectifs Identifier l'environnement institutionnel et partenarial : structures, acteurs, missions Décrire et caractériser les missions et les rôles des acteurs et des structures partenaires dans le travail Expliciter les modes de collaboration et de coopération		
Éléments de contenu Les réseaux et filières spécialisés dans le domaine sanitaire, médico-social et social Le dispositif de scolarisation et de formation Les niveaux d'acquisition dans les cycles d'enseignement, les exigences du contexte scolaire Les intervenants et leur rôle : en milieu scolaire, universitaire et en formation professionnelle, Les dispositifs gérontologiques Les réseaux d'information et de coordination L'organisation des soins, les réseaux de soins et d'accompagnement Les réseaux d'aide aux aidants Les dispositifs d'orientation professionnelle et de maintien dans l'emploi Les organismes de financement des actions de maintien dans l'emploi et les intervenants Les réseaux d'insertion socio-professionnelle Les structures d'accompagnement spécialisé en réinsertion socio-professionnelle Les dispositifs liés aux loisirs et au sport Les partenaires associatifs et des collectivités territoriales Les dispositifs liés au cadre de vie L'urbanisme et l'architecture : le cadre bâti privé et public, la chaîne de déplacement, le transport, l'environnement Les communications Les dispositifs liés aux aides techniques et à l'appareillage Le réseau de concepteurs, fabricants et distributeurs d'aides techniques et matériels d'appareillage Le marché français et européen des aides techniques Les professions de santé et les travailleurs sociaux Histoire et philosophie sous-jacente des différentes professions en lien avec les ergothérapeutes		
Recommandations pédagogiques : Il s'agira de bien repérer la spécificité de chaque dispositif par un travail personnel de l'étudiant mettant en évidence les relations professionnelles		Modalités d'évaluation Travail écrit sous forme de QROC ou dossier explicitant la coopération possible dans des situations relatives à un des dispositifs abordés dans l'enseignement Critères et modalités d'évaluation Exactitude dans l'identification et le rôle des acteurs. Pertinence dans les modalités de coopérations citées

Unité d'Enseignement 1.3 S1 : Psychologie / Psychologie et santé		
Semestre : 1		Compétence : 6
CM : 40 h	TD : 21 h	T Perso : 20 h
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Caractériser les principaux concepts en psychologie Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par la personne Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins		
Eléments de contenu		
Les grands courants de la psychologie et les concepts de base Histoire et origine de la psychologie, et articulation avec les sciences fondamentales, Psychologie cognitive, sociale Psychopathologie, Psycho dynamique, Psychométrie Les cycles de la vie Psychologie et développement psychomoteur de l'enfant Les passages et les crises Le processus de changement, le processus de deuil L'évolutivité et la chronicité de la maladie Psychologie et santé L'approche psychosomatique L'image du corps et la symbolique de la main La souffrance psychique Les mécanismes de défense et d'adaptation Les comportements élémentaires et les conduites alimentaires et sexuelles La résilience La vulnérabilité Le bénéfice secondaire du problème de santé La qualité de vie		
Recommandations pédagogiques : Les concepts et connaissances seront repris tout au long du cursus dans les travaux et unités d'intégration postérieurs à cet enseignement et utilisés lors des stages L'enseignement donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui lui permettent de relier ses propres observations et interrogations à des savoirs organisés		Modalités d'évaluation Travail écrit commun aux UE 1.3 S1 et UE 1.5 S1 sous forme de QROC ou dossier, à partir d'un ou plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés : Une partie de l'écrit vise des concepts abordés pendant le cours de psychologie (UE 1.3 S1), l'autre partie utilise des concepts abordés pendant le cours de sociologie (UE 1.5 S1) Critères et modalités d'évaluation Justesse dans le repérage des concepts

Unité d'Enseignement 1.4 S5 : Santé publique		
Semestre : 5		Compétence : 5
CM : 16 h	TD : 16 h	T Perso : 22 h
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire		
Eléments de contenu		
Santé publique et santé communautaire : Les concepts, la démarche et les outils en santé publique La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes, ... L'organisation de la santé publique en France : structures, planification nationale, régionale, territoire, actions prioritaires L'organisation de l'offre publique et privée de soins et les systèmes de soins L'organisation de la prévention La politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique L'organisation de la veille sanitaire Les grands problèmes de santé publique Les filières de soins Les réseaux de soins Epidémiologie et démographie Répartition, fréquence, gravité des états pathologiques Economie de la santé Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts Le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales, des citoyens, du marché Le financement de la santé		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé publique. Elle lui permet de se situer dans l'environnement organisé de l'offre de santé en France.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite sous forme de QROC ou dossier à partir d'une réflexion de santé publique Critères et modalités d'évaluation Fiabilité et pertinence des informations utilisées

Unité d'Enseignement 1.5 S1 : Sociologie, anthropologie		
Semestre : 1		Compétence : 2
CM : 20 h	TD : 12 h	T Perso : 22 h
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Caractériser les principaux concepts en sociologie, en anthropologie Explorer les représentations de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances Repérer et identifier les caractéristiques sociologiques et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé, de la maladie et du handicap		
Eléments de contenu		
Les grands domaines en sociologie Sociétés, relations sociales, groupes, ...		
Les concepts en sociologie Représentations sociales, culture, rôle et statuts, dynamique de groupe, dynamique familiale, rôles parental et social, autorité, pouvoir, hiérarchie, conflits, leader, réseaux de communication, alliance, appartenance, script...		
Les concepts en anthropologie et en ethnosociologie Groupe, culture, famille, institution, religion, rites, mythes et croyances, représentation de la santé, de la maladie, du handicap		
Sociologie du travail L'histoire et les domaines de la sociologie du travail Les rapports de production, l'organisation du travail, la division du travail La subjectivité au travail (plaisir, accomplissement, souffrance, stress), le rapport au travail Le travail prescrit, le travail réel, le travail invisible Les incidences du travail sur la vie familiale, les loisirs et la participation sociale		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement sera à articuler avec les UE 1.7 S2 Ergonomie, 3.1 S1 Ergothérapie et sciences de l'activité humaine et 3.2 S2 Modèles conceptuels puis avec les UE 1.3 S1 Psychologie, psychologie et santé et 1.4 S5 Santé publique Des exemples seront développés afin de contextualiser les savoirs.		Modalités d'évaluation Travail écrit commun aux UE 1.3 S1 et UE 1.5 S1 sous forme de QROC ou dossier, à partir d'un ou plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés : Une partie de l'écrit vise des concepts abordés pendant le cours de psychologie (UE 1.3 S1), l'autre partie utilise des concepts abordés pendant le cours de sociologie (UE 1.5 S1)
		Critères et modalités d'évaluation Qualité de l'exploration de la situation Pertinence du repérage des concepts

Unité d'Enseignement 1.6 S5 : Pédagogie		
Semestre : 5		Compétence : 10
CM : 16 h	TD : 18 h	T Perso : 20 h
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.2 S3 Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 1.3 S1 Psychologie/Psychologie de la santé UE 1.5 S1 Sociologie, anthropologie UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication		
Objectifs Identifier et expliciter les différentes théories de l'apprentissage, et les concepts clefs Identifier les différents systèmes éducatifs et leur application en ergothérapie		
Eléments de contenu Les approches théoriques de l'apprentissage et de l'évaluation Les concepts : formation, éducation, pédagogie, andragogie, didactique, apprentissage, évaluation, tutorat, coaching, encadrement.... Les approches behavioriste, cognitiviste, développementale Les différentes phases, facteurs déterminants (internes et externes), opérations mentales facilitant l'apprentissage. Les gestes mentaux, le conditionnement, les stades du développement, la zone proximale de développement, ... La relation pédagogique, l'approche des didactiques Les modèles de l'évaluation : mesure, gestion, complexité La fonction pédagogique de l'ergothérapeute notamment vis-à-vis de : - une personne en situation de handicap ou de son entourage - d'un groupe de personnes, en situation de prévention et d'éducation thérapeutique - de stagiaire ou de nouvel arrivant professionnel en situation d'accueil La construction de dispositifs d'apprentissage et d'évaluation En fonction des objectifs, des modèles de pratique, des publics concernés La posture professionnelle adaptée Les différents systèmes éducatifs Education nationale, écoles alternatives, dispositif d'intégration scolaire, dispositif spécialisé en fonction du handicap		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement s'appuiera sur des exemples concrets rencontrés en ergothérapie lors des stages comme l'engagement de la personne handicapée dans un processus d'apprentissage. Les éléments favorisant cet apprentissage doivent être repérés. Les situations des étudiants dans leur propre processus d'apprentissage et lors des situations d'évaluation peuvent être analysés.		Modalités d'évaluation Production d'une démarche éducative : - la forme pédagogique et son argumentation valident l'UE de pédagogie (UE 1.6.S5) ; - le fond : contenu et adéquation au public visé valident l'UE d'éducation thérapeutique (UE 4.8 S5) Critères et modalités d'évaluation Pertinence des informations prises en compte Pertinence des actions proposées Cohérence des actions proposées

Unité d'Enseignement 1.7 S2 : Ergonomie		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 18 h	TD : 16 h	T Perso : 20 h
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Expliciter l'apport des de la démarche et des données ergonomiques à l'exercice de l'ergothérapie Développer une vision intégrée de l'activité, de l'environnement et de l'être humain. S'approprier une démarche ergonomique		
Eléments de contenu		
Les données fondamentales de l'ergonomie Les différents aspects du travail : les facteurs physiologiques, psychologiques, sociaux, objectifs, subjectifs, les ambiances de travail, les charges et surcharges de travail (méthodes, critères d'évaluation), les notions anthropométriques nécessaires à l'analyse ergonomique Concept de variabilité inter et intra individuelle Dimension psycho-ergonomique Habiletés motrices, facteurs culturels intra entreprise		
L'analyse des activités et de l'environnement Outils d'analyse : arbre des causes (logigrammes, Ishikawa, QOQCPQ, etc.) Analyse selon les différents contextes de vie et nature d'activités Analyse du travail en fonction des situations de handicap Proposition d'organisation, d'aménagements et des aides techniques spécifiques		
Dimension sécuritaire Ergonomie sécuritaire (dangers, risques, prévention). Ergonomie appliquée aux manutentions manuelles, mécanisées, automatisées, etc. Equipements et installations de protection individuelle ou collective		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement articulera étroitement les données scientifiques et les propositions pratiques réalisables d'applications de l'ergonomie dans le cadre d'interventions en ergothérapie Les applications développées peuvent être : recherche bibliographique et législative, étude des activités en situation écologique, étude de poste de travail, propositions d'organisation ou d'aménagement, vérifications, validation des solutions proposées, dispositif financiers.		Modalités d'évaluation L'évaluation est commune aux UE 1.7 S2 et UE 4.7 S2. Dossier présentant une étude de cas en situation (travail, domicile, loisirs, véhicule...) avec réalisation de plans. Une partie du dossier est spécifique aux données ergonomiques et est évaluée pour la validation de l'UE 1.7 S2. Le reste du dossier valide l'UE 4.7 S2 Critères et modalités d'évaluation Pertinence du choix des éléments utiles à l'intervention ergothérapique Cohérence avec les finalités et les objectifs spécifiques de l'intervention ergothérapique

Unité d'Enseignement 2.1 S1 : Structures Anatomiques et fonctions organiques		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 48	TD : 12	T Perso : 48
ECTS : 4		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Décrire les appareils et les systèmes du corps humain et en expliciter le fonctionnement : locomoteur, tégumentaire, sensoriel, cardio-vasculaire et respiratoire Décrire les étapes du développement du corps et repérer les signes et les manifestations du vieillissement corporel		
Eléments de contenu		
L'appareil locomoteur - Anatomie descriptive des complexes musculo-squelettiques - Anatomie fonctionnelle et morphologie - Science du mouvement et du geste : cinésiologie et biomécanique - Physiologie du muscle Le système tégumentaire Le système sensoriel - Fonctions sensorielles - Anatomie et physiologie de la douleur - Equilibration Le système cardio-vasculaire et respiratoire - Système cardio-vasculaire - Système respiratoire Le système endocrinien		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement sera orienté vers une approche fonctionnelle. Chaque système sera étudié avec sa maturation et son vieillissement.		Modalités d'évaluation. QROC ou QCM Critères et modalités d'évaluation. Exactitude des connaissances

Unité d'Enseignement 2.1 S2 : Structures Anatomiques et fonctions organiques		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 48	TD : 12	T Perso : 48
ECTS : 4		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Décrire les structures anatomiques et physiologiques du système nerveux Identifier les fonctions du système nerveux et leurs relations physiologiques avec le mouvement et le geste et l'activité Décrire les étapes du développement des systèmes, les signes et les manifestations de leur vieillissement		
Eléments de contenu Le système nerveux Neuro-anatomie descriptive : système Nerveux Central, système Nerveux Autonome, système Nerveux Périphérique. Neuro-anatomie fonctionnelle : contrôle du tonus, contrôle de la motricité, coordination Fonctions cognitives Approche de la spécialisation hémisphérique et de la neuroplasticité Fonctions somatognosiques et gnosiques Fonctions visuospatiales Fonctions mnésiques Fonctions attentionnelles Fonctions expressives et symboliques Fonctions exécutives Fonctions associatives Fonctions praxiques Maturation et vieillissement physiologique moteur, sensoriel et cognitif		
Recommandations pédagogiques : Les différentes fonctions seront abordées selon les différents modèles scientifiques. Chaque système sera étudié avec sa maturation et son vieillissement.		Modalités d'évaluation. QROC ou QCM (y compris questions ayant trait aux répercussions possibles sur la vie quotidienne) Critères d'évaluation. Exactitude des connaissances Pertinence de l'analyse

Unité d'Enseignement 2.2 S1 : Introduction à la démarche clinique et épidémiologique : notions d'hygiène et de pharmacologie		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 24	TD : 10	T Perso : 20
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Décrire la démarche clinique Identifier les principaux signes et symptômes Repérer les principes fondamentaux en hygiène Identifier l'impact des principaux médicaments sur l'organisme		
Eléments de contenu Introduction à la sémiologie Terminologie : pronostic, diagnostic, étiologie, morbidité, mortalité, épidémiologie, prévalence, handicap, handicap visible et invisible, complication, prophylaxie, typologie de prévention,... Classification des maladies et principaux tableaux cliniques, signes, symptômes, syndromes Principaux examens d'investigation Démarche clinique : Identification des signes et symptômes, Croisement des observations et mesures, Elaboration d'hypothèses cliniques, Pose de diagnostic Thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses Prévention et hygiène Eléments de prévention et d'hygiène Virologie, bactériologie, transmission Infections nosocomiales, phénomènes iatrogènes Eléments de pharmacologie Initiation à la connaissance du médicament Familles de molécules et actions thérapeutiques Voies d'administration Effets secondaires		
Recommandations pédagogiques : Illustrations par des cas cliniques dans différents domaines		Modalités d'évaluation QROC ou QCM Critères et modalités d'évaluation Justesse dans l'utilisation des termes Exactitude dans les connaissances

Unité d'Enseignement 2.3 S1 : Dysfonctionnement de l'appareil musculo-squelettique et du système tégumentaire		
Semestre : 1		Compétence : 3
CM : 42	TD : 10	T Perso : 29
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE2.2 S1 Introduction à la démarche clinique et épidémiologique : notions d'hygiène et de pharmacie		
Objectifs		
Décrire les dysfonctionnements de l'appareil musculo-squelettique Repérer et analyser les répercussions sur les postures, les déplacements, les gestes Expliquer les mécanismes d'installation et d'évolution des dysfonctionnements et des pathologies		
Eléments de contenu		
Dysfonctionnement de l'appareil locomoteur Dysfonctionnement ostéo-tendineux Dysfonctionnement musculo-squelettique Amputations Etude des principales pathologies dans les domaines de : - la traumatologie, l'orthopédie - la rhumatologie, notamment les TMS		
Dysfonctionnement du système tégumentaire Troubles cutané-trophiques : brûlure, escarre Mécanismes, troubles induits ou associés (cicatrices, oedèmes, sudation, ...)		
Dysfonctionnements liés au vieillissement		
Recommandations pédagogiques : L'ensemble des pathologies sera étudié avec étiologie, sémiologie diagnostics, traitements médicaux, évolution, complications. L'enseignement sera réalisé de préférence en fin de semestre et en lien avec les deux unités de pré-requis. En fonction des domaines de pratique certaines pathologies seront approfondies, d'autres moins.		Modalités d'évaluation QROC ou QCM Critères et modalités d'évaluation Hiérarchisation des éléments cliniques Exactitude dans la connaissance de la pathologie Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.4 S2 : Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel		
Semestre : 2		Compétence : 3
CM : 58	TD : 24	T Perso : 53
ECTS : 5		
Pré-requis UE 2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.2 S1 Sémiologie, hygiène, pharmacologie		
Objectifs Identifier et hiérarchiser les signes cliniques Enoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités		
Eléments de contenu Dysfonctionnement du système sensoriel Dysfonctionnement des fonctions vestibulaires Dysfonctionnement des fonctions sensorielles (Troubles de l'équilibre, Déficiences sensorielles, ...) Dysfonctionnement du système nerveux central et périphérique Dysfonctionnement des commandes motrices volontaires, involontaires. Altération des voies de conductions nerveuses. (Blessés médullaires, Parésies de l'adulte et de l'enfant, Sclérose Latérale Amyotrophique, Sclérose En Plaque, Parkinson, Maladies neuro-musculaires, Guillain Barré, Radiculo-névrites, ...) Dysfonctionnement de l'appareil génito-urinaire et des sphincters Problèmes liés à la maturation et au vieillissement normal ou pathologique		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement abordera les pathologies sous l'angle de leur impact sur les activités de la vie quotidienne. En fonction des domaines de pratiques toutes les pathologies ne peuvent être abordées de la même manière : certaines seront approfondies, d'autres seulement abordées. Prendre en compte les différents âges de la vie		Modalités d'évaluation QROC ou QCM Critères d'évaluation Hiérarchisation des éléments cliniques Exactitude dans la connaissance de la pathologie Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.5 S3 : Dysfonctionnement cognitif et psychique		
Semestre : S 3		Compétence : 3
CM : 72 h	TD : 18 h	T Perso : 72 h
ECTS : 6		
Pré-requis UE 1.3. S1 Psychologie, psychologie et santé UE 2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.2 S1 Introduction à la démarche clinique et épidémiologique, notions d'hygiène et de pharmacologie		
Objectifs Identifier et hiérarchiser les signes cliniques Enoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités		
Eléments de contenu Dysfonctionnements cognitifs - Sémiologie des troubles cognitifs Troubles de la conscience, de l'orientation dans le temps et l'espace, de l'apprentissage, de l'attention, de la mémoire, des fonctions psychomotrices, des gnosies et de la somatognosie, de la pensée, du langage écrit et parlé, des fonctions exécutives, des praxies et du calcul. - Syndromes cognitifs dans le cadre de pathologies et retentissement sur les activités Parésies, traumatismes crâniens, polyhandicap, maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, vieillissement pathologique, etc. Dysfonctionnements psychiques de l'enfant, de l'adulte jeune et âgé - Troubles envahissants du développement - Abus et négligence - Retard mental - Troubles sphinctériens - Tics - Troubles anxieux - Troubles alimentaires - Troubles de l'humeur - Troubles de la personnalité - Troubles addictifs - Troubles schizophréniques - Troubles délirants et chroniques - Troubles dissociatifs et somatoformes Modèles et stratégies thérapeutiques en psychiatrie		
Recommandations pédagogiques : Utilisation des classifications en vigueur : - du fonctionnement : CIF (2001) et CIF-EA (2009) - des maladies : CIM-10 (2006), DSM IV (2000), CFTMEA (2000)		Modalités d'évaluation Travail écrit sous forme de QROC ou études de cas Critères et modalités d'évaluation Hiérarchisation des éléments cliniques Exactitude dans la connaissance de la pathologie Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.6 S4 : Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique		
Semestre : 4		Compétence : 3
CM : 20	TD : 8	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis UE2.1 S1 et UE 2.1 S2 Structures anatomiques et fonctions organiques		
Objectifs Identifier et hiérarchiser les signes cliniques Enoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités		
Eléments de contenu Dysfonctionnements cardio-vasculaires : Principales pathologies: insuffisance coronaire, infarctus du myocarde, pression artérielle et HTA, cardiopathies valvulaires, insuffisance cardiaque, maladies thrombo-emboliques, éléments de chirurgie cardio vasculaire, Dysfonctionnements respiratoires : - Syndrome obstructif, restrictif, mixte Dysfonctionnements métaboliques : - Diabète et complications dégénératives - Obésité et anorexie - Maladies cancéreuses		
Recommandations pédagogiques : Ces dysfonctionnements seront abordés de manière descriptive succincte en mettant l'accent sur les conséquences fonctionnelles de ces troubles Le lien sera fait avec la prévention et l'éducation thérapeutique Les dossiers d'analyse d'activité seront orientés vers l'identification des paramètres contribuant à l'augmentation de la « charge cardio- respiratoire ».		Modalités d'évaluation Travail écrit sous forme de QROC ou étude de cas Critères et modalités d'évaluation Hiérarchisation des éléments cliniques Exactitude dans la connaissance de la pathologie Justesse dans la démarche d'analyse

Unité d'Enseignement 3.1 S1 : Ergothérapie et science de l'activité humaine		
Semestre : 1		Compétence : 2
CM : 16	TD : 24	T perso : 41
ECTS : 3		
Pré-requis		
Objectifs Définir l'ergothérapie Identifier les fondements scientifiques de l'ergothérapie Expliciter la complexité de l'activité humaine, ses liens avec la santé, la maladie et le handicap, ainsi que les interactions avec l'environnement		
Éléments de contenu Ergothérapie : Histoire et Philosophie de l'ergothérapie, définition et champ d'exercice de la profession Valeurs professionnelles de l'ergothérapeute Fondement scientifique de l'ergothérapie : science de l'Activité Humaine Science de l'activité humaine Dimensions de l'activité pour l'être humain Relation personne-activité-environnement Concept d'Activité signifiante et significative Concepts de qualité de vie et de bien-être en lien avec l'activité Concepts d'indépendance et d'autonomie Liens entre activité et santé		
Recommandations pédagogiques : L'étudiant devra se percevoir lui-même comme un « être d'activité » en lien avec son environnement avant de percevoir l'impact de la pathologie ou de la vulnérabilité sur le bien-être et la qualité de vie. Cette approche peut passer par la valorisation d'une activité signifiante et significative de l'étudiant, par exemple un hobby, une passion ou une activité à transmettre aux autres.		Modalités d'évaluation Travail écrit commun à UE 3.1 S1 et UE 3.5 S1, sous forme de QROC ou dossier relatif à l'analyse d'une étude de cas : une partie répond à des questions en lien avec l'ergothérapie et la science de l'activité humaine (UE 3.1 S1), l'autre partie aborde la question du diagnostic et du processus d'intervention (UE 3.5 S1) Critères et modalités d'évaluation Pertinence de la définition de l'objectif de l'ergothérapie Les éléments facilitant ou faisant obstacle à la santé, l'autonomie ou l'indépendance sont organisés.

Unité d'Enseignement 3.2 S1 : Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 12	TD : 20	T perso : 22
ECTS : 2		
Pré-requis		
Objectifs Identifier les éléments du cadre relationnel nécessaire au projet thérapeutique Expliquer les relations entre la personne, l'activité et l'environnement dans un contexte thérapeutique Identifier l'intérêt de l'analyse d'activité en ergothérapie Utiliser une méthode d'analyse pour graduer ou adapter une activité pour une personne		
Eléments de contenu Les concepts clés de la relation et de la communication, approche de la culture en ergothérapie Approche de la relation soignant – soigné : Dynamique relationnelle, alliance thérapeutique, relation de confiance Le cadre thérapeutique, la relation thérapeutique, la relation médiatisée Respect envers la personne traitée, honnêteté, engagement, loyauté Potentiel thérapeutique de l'activité Introduction à la dynamique de groupe Introduction à l'analyse de l'activité selon les modèles conceptuels utilisés : Définition de l'analyse d'activité et son utilisation en ergothérapie Observation d'une personne en situation d'activité Expérimentation et analyse d'une mise en situation d'activité		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à préparer l'étudiant aux situations de stage qu'il va découvrir au semestre 2 et en particulier la capacité à repérer les éléments fondamentaux mis en jeu lors des situations thérapeutiques observées en ergothérapie. L'étudiant devrait pouvoir expérimenter et réfléchir à propos de différents types d'activité comme : - une activité nouvelle : apprentissage moteur, cognitif et sensoriel permettant le développement des capacités - une activité créative : comment (se) découvrir et développer sa créativité. Seront favorisées : - des expériences concrètes de la dynamique de groupe au travers d'activités supervisées mettant en jeu des situations de communication. - des expérimentations et analyses de différentes activités en lien avec les modèles, incluant par exemple une activité « polyvalente » comme la cuisine ou le graphisme - des études de cas, films et vidéos		Modalités d'évaluation Dossier de réflexion sur le potentiel thérapeutique de l'activité en ergothérapie Critères et modalités d'évaluation Pertinence des éléments retenus pour évaluer la situation Distinction des éléments de la déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation

<i>Unité d'Enseignement 3.3 S2 : Modèles conceptuels</i>		
<i>Semestre : 2</i>		<i>Compétence : 2</i>
<i>CM : 14</i>	<i>TD : 18</i>	<i>T Perso : 22</i>
<i>ECTS : 2</i>		
Pré-requis UE 3.1 S1Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie		
Objectifs Repérer différentes perspectives utilisées pour aborder les situations de handicap et la pratique professionnelle Identifier et expliciter les modèles thérapeutiques utilisés en ergothérapie		
Éléments de contenu Définition, utilité et évolution des modèles conceptuels Approche de différents modèles conceptuels : Classifications internationales du handicap et du fonctionnement humain (CIH, CIF, PPH...) Modèles interprofessionnels et leur application en ergothérapie: modèle systémique, modèle biomécanique, modèle psycho-dynamique... Modèles en ergothérapie : Modèle Canadien du Rendement Occupationnel et de Participation (MCRO-P), Modèle de l'Occupation Humaine (MOH), Modèle Kawa (rivière)... Impact des modèles conceptuels sur l'évaluation et l'analyse de l'activité Concepts de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale		
Recommandations pédagogiques : Les liens entre la théorie et la pratique devront être favorisés à travers différentes mises en situation pratique et des études de cas extraites de la pratique professionnelle. Les situations rencontrées en stage pourront être travaillées pour faire des liens avec les éléments théoriques des modèles Les modèles en ergothérapie (MCRO-P, MOH, modèle Kawa) devront faire l'objet d'une attention particulière.		Modalités d'évaluation Travail écrit sous forme de QROC ou d'étude de cas nécessitant d'effectuer le choix d'un modèle et de l'argumenter au regard d'une situation donnée Critères et modalités d'évaluation : Pertinence dans le choix du modèle proposé et clarté dans l'argumentation de ce choix

Unité d'Enseignement 3.4 S3 : Modèles d'analyse de l'activité		
Semestre : 3		Compétence : 3
CM : 10	TD : 40	T Perso : 31
ECTS : 3		
Pré-requis UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.5 S1 Diagnostics et processus d'intervention en ergothérapie		
Objectifs Utiliser une démarche d'observation et d'analyse de l'activité dans un objectif d'évaluation et d'intervention en ergothérapie		
Éléments de contenu Analyse de l'activité dans une perspective thérapeutique en ergothérapie : définition, processus, dimensions, exploitation thérapeutique analyse de l'activité aux niveaux phénoménologique, méthodologique et épistémologique exploration des contextes typiques, des exigences et du sens potentiel donné à l'activité propriétés spécifiques de l'activité au regard d'une théorie particulière analyse de l'engagement d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une activité réelle dans un contexte spécifique, dans un environnement physique, culturel et social particulier. Analyse de l'activité selon les domaines d'intervention en soins, rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale Analyse de l'activité selon les modèles conceptuels utilisés : théorie et pratique		
Recommandations pédagogiques : Les apports seront théoriques et pratiques L'expérience personnelle de l'activité par l'étudiant doit être facilitée afin de mettre en évidence les liens entre la théorie et la pratique. Des liens peuvent être faits avec l'expérience acquise en stage. Des expérimentations, observations et analyses de différentes activités en lien avec les modèles seront mises en œuvre, incluant par exemple : - une activité de groupe en lien avec le modèle interactif - une activité sportive en lien avec la CIF : participation sociale - une activité de loisirs en lien avec le PPH : interaction personne, environnement, habitude de vie - une activité productive en lien avec le modèle de l'occupation humaine : impact de la volition...etc		Modalités d'évaluation Dossier d'analyse d'activité présenté oralement avec support de communication Le fond correspond à l'UE 3.4 S3, la forme correspond à l'UE 4.2 S3 Critères et modalités d'évaluation Cohérence dans la démarche utilisée Identification des composantes physiques, psychiques et psycho-sociales de l'activité Identification du potentiel thérapeutique de l'activité au regard du modèle utilisé

Unité d'Enseignement 3.5 S1 : Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 10	TD : 22	T Perso : 22
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie		
Objectifs Utiliser une démarche d'intervention et un raisonnement clinique en ergothérapie Poser un diagnostic en ergothérapie Utiliser des outils de traçabilité de la démarche ergothérapique		
Eléments de contenu Analyse de la demande, des attentes et des besoins Méthode d'analyse et de processus de raisonnement en ergothérapie Analyse des approches et des impacts dans la démarche ergothérapique : réductionniste, systémique, approche Diagnostic ergothérapique Processus d'intervention en ergothérapie : évaluation, définition des objectifs avec la personne ou le groupe de personnes, principes d'intervention, choix et planification, mise en œuvre et contrôle de l'efficacité, évaluation des résultats, traçabilité Risques et facteurs de risques Construction du projet de soin et projet de vie / projet social		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à préparer l'étudiant au stage du semestre 2. Des exemples pris dans différents domaines peuvent illustrer les éléments théoriques, par exemple: Expérimentation pratique d'une démarche de résolution de problème en groupe Etudes de cas en ergothérapie auprès d'enfants, d'adultes, de personnes âgées, présentant un dysfonctionnement physique, sensoriel, cognitif, psychique... Etudes de cas proposées à l'étudiant pour illustrer la démarche : identifier la logique d'intervention, analyser le processus d'intervention et le raisonnement clinique, critiquer les difficultés rencontrées dans la confrontation avec la réalité.		Modalités d'évaluation Travail écrit commun à UE 3.1 S1 et UE 3.5 S1, sous forme de QROC ou dossier relatif à l'analyse d'une étude de cas : une partie répond à des questions en lien avec l'ergothérapie et la science de l'activité humaine (UE 3.1 S1), l'autre partie aborde la question du diagnostic et du processus d'intervention (UE 3.5 S1) Critères et modalités d'évaluation Justesse dans l'utilisation du vocabulaire spécifique et des connaissances Identification des situations à risque pour la santé Logique dans le raisonnement et argumentation Cohérence dans la pose du diagnostic avec les références en matière d'ergothérapie

Unité d'Enseignement 3.6 S3 : Médiation, relation et cadre thérapeutique		
Semestre : 3		Compétence : 3
CM : 10	TD : 28	T Perso : 16
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.3 S1 Psychologie et psychologie de la santé UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie		
Objectifs Expliciter la relation thérapeutique en ergothérapie Mettre en œuvre des compétences relationnelles		
Éléments de contenu La relation thérapeutique, la relation soignant - soigné : thérapie centrée sur la personne, coopération, accompagnement, alliance thérapeutique, attitudes et contre-attitudes, mécanismes de défense, travail de deuil, processus de changement, distance thérapeutique... La relation médiatisée Les modes de relation selon différents modèles (psychodynamique, comportemental...) Les fonctions du cadre thérapeutique La création d'une relation de confiance L'impact des pathologies sur les différentes formes de communication Les pathologies de la relation Mise en œuvre d'une relation à visée thérapeutique : Techniques de projection et d'expression Confrontation à ses propres réactions, attitudes et comportements dans des situations d'aide, d'accompagnement, de dépendance... Formation à l'écoute active Instauration d'une relation de confiance Gestion de l'agressivité et des situations relationnelles difficiles		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement est en lien direct avec les stages, avec l'exercice professionnel en général et le milieu psychiatrique en particulier. Les étudiants apprennent à se situer personnellement dans leurs comportements professionnels de communication et de relation à visée thérapeutique Travail en groupe pour l'élaboration d'un dossier faisant le lien entre la théorie et la pratique, par exemple : Deuil et handicap, Activité support de la relation, Culture et soin...		Modalités d'évaluation Analyse d'une situation relationnelle thérapeutique rencontrée en stage Critères et modalités d'évaluation Identification et explicitation des facteurs facilitant l'engagement des personnes dans l'activité Explicitation du positionnement professionnel

Unité d'Enseignement 4.1 S1 : Méthodes et techniques d'évaluation		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 10	TD : 50	T Perso : 21
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier les modèles et les méthodes de l'évaluation Repérer les principes scientifiques d'élaboration et de validation des outils Utiliser des outils généraux de l'évaluation et leur adaptation à l'ergothérapie		
Eléments de contenu		
Généralités sur l'évaluation : concepts, modèles et dispositifs de l'évaluation qualitative et quantitative Initiation à la méthodologie d'élaboration d'un outil et processus de validation Les principaux outils et techniques d'évaluation fondés sur : l'observation, l'entretien, le questionnaire, la mesure, la mise en situation Evaluation cinésiologique et biomécanique Posture, déambulation, préhension Evaluation articulaire et testing musculaire		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement insistera sur la posture de l'évaluateur et les effets induits. Les étudiants doivent avoir abordé des évaluations utiles pour le stage du 2 nd semestre. Les enseignements s'appuieront sur des travaux pratiques, comme palpation, mesures articulaires et évaluation musculaire...		Modalités d'évaluation Deux évaluations : 1) Un travail écrit sous forme de QROC ou dossier visant la description d'outils d'évaluation 2) Une épreuve pratique d'utilisation d'outils d'évaluation Le dossier est fait selon la méthodologie proposée par l'IFE et l'épreuve pratique vise l'évaluation articulaire et musculaire mais aussi d'autres outils d'évaluation (préhensions, par exemple) Critères et modalités d'évaluation Pertinence du choix des outils d'évaluation et de l'organisation de l'évaluation.

Unité d'Enseignement 4.1 S2 : Méthodes et techniques d'évaluation		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 10	TD : 24	T Perso : 20
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques UE 4.1 S1 : Méthodes et techniques d'évaluation UE 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC		
Objectifs Identifier les outils d'évaluation spécifiques utilisables en ergothérapie Choisir des outils pertinents d'évaluation en ergothérapie Décrire l'apport de l'évaluation dans l'activité ergothérapique		
Eléments de contenu Les différents outils d'évaluation des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation Méthode d'analyse et de sélection de ces outils d'évaluation Méthodes d'expérimentation des outils d'évaluation : - Outils génériques et spécifiques d'évaluation fonctionnelle. - Outils génériques et spécifiques de l'évaluation de la cognition. - Outils génériques et spécifiques d'évaluation des limitations d'activité. - Outils génériques et spécifiques d'évaluation des restrictions de participation - Outils génériques et spécifiques d'évaluation du bien-être et de la qualité de vie Analyse des résultats		
Recommandations pédagogiques : Sera favorisée l'expérimentation des protocoles d'évaluation.		Modalités d'évaluation QROC ou présentation d'outils d'évaluation et leur argumentaire Critères d'évaluation Pertinence du choix de l'outil et respect du protocole. Pertinence de l'interprétation des résultats

Unité d'Enseignement 4.2 S3 : Techniques et outils de relation et de communication		
Semestre : S3		Compétence : 6
CM : 8	TD : 22	T Perso : 24
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.3 S1 Psychologie et psychologie de la santé UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie		
Objectifs Utiliser les techniques et outils de communication et de relation.		
Eléments de contenu Les techniques et outils de communication et de relation et leur utilisation en ergothérapie - la situation de communication - les théories et outils de la communication - les techniques d'analyse d'une situation relationnelle, du point de vue interactionnel, systémique, psychanalytique - les techniques de communication - Prise de parole en public - Argumentation - Négociation Les techniques et outils de relation et de communication proposés au patient - les techniques et les outils pour pallier à une altération de la communication - Les principes de compensation : travail interprofessionnel, prise en compte du contexte,... - les techniques et outils de médiation visant à favoriser la communication - Techniques audio-visuelles - Techniques de communication écrite - Approche corporelle		
Recommandations pédagogiques : Seront expérimentées la relation d'aide et les techniques de communication.		Modalités d'évaluation Dossier d'analyse d'activité présenté oralement avec support de communication Le fond correspond à l'UE 3.4 S3, la forme correspond à l'UE 4.2 S3 Critères et modalités d'évaluation Pertinence dans l'utilisation ou la proposition d'un outil ou d'une technique de relation et de communication

Unité d'Enseignement 4.3 S4 : Techniques de positionnement		
Semestre : 4		Compétence : 3
CM : 8	TD : 10	T Perso : 9
ECTS : 1		
Pré-requis UE 1.7 S2: Ergonomie UE 2.1.S1 et 2.1.S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.3 S1: Dysfonctionnements de l'appareil musculo squelettique et tégumentaire UE 2.4 S2: Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique UE 4.1.S1 et UE 4.1 S2 : Méthodes et techniques d'évaluation UE 4.6 S1: Aides-techniques UE 4.7 S2: Techniques et outils d'aménagement de l'environnement		
Objectifs Utiliser les matériaux et matériels adaptés Expliciter les règles de positionnement, de manutention et d'hygiène		
Éléments de contenu La terminologie du positionnement : appui, posture, positionnement, déclive, correction, prévention, assise, décubitus... Les techniques de positionnement, de posture et d'ergomotricité Les matériels et matériaux utilisés dans les outils d'aide au positionnement : aide aux transferts, lève malade, verticalisateurs, lits médicalisés et adaptations, matelas, coussins, ... La législation et les normes Le conseil et la préconisation dans les aides à la marche, les fauteuils roulants, les adaptations de véhicule, ... La collaboration avec les réseaux commerciaux		
Recommandations pédagogiques : Des présentations et démonstrations seront organisées et commentées par des fabricants ou revendeurs employant notamment des ergothérapeutes.		Modalités d'évaluation Présentation d'un dossier ou fiches techniques et démonstration pratique par mise en situation Critères et modalités d'évaluation Validité de la démonstration Pertinence des éléments du dossier

Unité d'Enseignement 4.4 S2 : Techniques de rééducation et de réadaptation		
Semestre : 2		Compétence : 3
CM : 28	TD : 54	T Perso : 26
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.7 S1 Ergonomie UE 2.1.S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie UE 4.1 S1 Méthodes et techniques d'évaluation UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie		
Objectifs - Définir les notions de compensation, de progression, d'endurance, de tolérance à l'effort - Identifier les situations nécessitant la mise en œuvre des techniques d'adaptation ou de compensation - Utiliser des techniques d'adaptation et de compensation - Distinguer les techniques thérapeutiques spécifiques aux dysfonctionnements : musculo- squelettiques, tégumentaires, nerveux et sensoriels et en expliciter l'utilisation		
Éléments de contenu - Principes de traitement et d'intervention en ergothérapie dans le cadre des dysfonctionnements des appareils musculo-squelettique et tégumentaire, du système nerveux périphérique et du système sensoriel - Analyse d'activités de vie quotidienne et étude des apprentissages dans des activités de travail, ludiques, de loisirs, créatrices et artisanales ou liées au repos - Utilisation, analyse et adaptation des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement est théorique et expérientiel. Les étudiants sont mis en situation afin de viser l'appropriation. Il sera également fait appel à leur expérience de stage afin de travailler sur le transfert des apprentissages. Les activités étudiées seront retenues en fonction de leur intérêt dans le cadre de l'amélioration des fonctions articulaires, musculaires, sensorielles, de la stimulation et le réentrainement des fonctions sensitivo-motrices et de leur sens pour la personne. Au total, l'étudiant doit être en capacité de proposer des adaptations des techniques de rééducation et de réadaptation transférables aux habitudes de vie des patients.		Modalités d'évaluation Résolution de problèmes à partir de situations cliniques Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'analyse des besoins de la personne, de son activité et de son environnement, Cohérence des propositions

Unité d'Enseignement 4.4.S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation		
Semestre : 4		Compétence : 3
CM : 46	TD : 68	T Perso : 48
ECTS : 6		
Pré-requis UE 4.4.S2 Techniques de rééducation et de réadaptation U.E 2.4 S2 Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique UE 4.1.S2 Méthodes et techniques d'évaluation UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication UE 4.7 S2 Techniques et outils d'aménagement de l'environnement UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique		
Objectifs - Utiliser les techniques thérapeutiques spécifiques aux dysfonctionnements du système nerveux central, aux dysfonctionnements cognitifs et psychiques, aux dysfonctionnements cardio-respiratoire et métaboliques - Concevoir des situations d'activités thérapeutiques innovantes et signifiantes - Mettre en œuvre des programmes de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale adaptés		
Éléments de contenu - Principes de traitement et d'intervention en ergothérapie dans le cadre des dysfonctionnements neuro-moteurs, cognitifs et psychiques, cardio-respiratoires et métaboliques - Etude d'activités dans le cadre de : - la stimulation des fonctions neuro-motrices et neurosensorielles - la facilitation motrice et cognitive - la stimulation et/ou réactivation des possibilités de compensation - la communication et la relation interpersonnelle - la facilitation de l'expression des conflits internes et de leur résolution - le sens de l'activité pour la personne en lien avec son contexte de vie. - Transfert des acquis thérapeutiques dans les activités significatives de la personne et dans son contexte de vie - Utilisation d'aides techniques technologiques et étude des apprentissages en relation avec les dysfonctionnements de la personne dans son environnement - Conception de solutions technologiques innovantes pour le retour ou maintien de la personne dans son environnement à tous les âges de la vie		
Recommandations pédagogiques : Chaque institut peut mettre en place : des cours théoriques, des techniques d'observation de l'activité, des mises en situation pratiques d'activités en individuel ou en groupe par exemple des jeux de rôles, activités théâtrales et scéniques, des activités ludiques y compris en réalité virtuelle, des exercices d'application complexes (cuisine thérapeutique, appartement de transition,...), des démonstrations de matériels adaptés, des supports vidéos, des simulations de situations de handicap, des études de cas et résolution de problèmes, ... L'étudiant doit être en capacité de s'approprier et de transférer les techniques de rééducation et de réadaptation aux habitudes et contexte de vie des patients.		Modalités d'évaluation Résolution de problèmes à partir de situations cliniques Critères et modalités d'évaluation Pertinence de la démarche d'analyse Clarté des propositions Cohérence entre la situation, la démarche et les solutions

Unité d'Enseignement 4.5 S4 : Traitement orthétique		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 10	TD : 56	T Perso : 15
ECTS : 3		
Pré-requis UE2.1 S1 Structures anatomo-physiologiques UE 2.3 S1 Dysfonctionnement de l'appareil musculo-squelettique et tégumentaire UE 2.4 S2 Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication		
Objectifs - Concevoir l'orthèse provisoire appropriée - Choisir les matériels et matériaux - Identifier les étapes de la réalisation et fabriquer, sans utiliser la technique du moulage, les orthèses provisoires, ou adapter les orthèses de série ou provisoires - Installer la personne en vue de la fabrication d'une orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort - Evaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage et s'assurer de son innocuité - Informer la personne et son entourage		
Eléments de contenu Conception générale et principes généraux Cadre réglementaire de la prescription Effets et particularités selon le type d'affection et le terrain : âges, dépendances physiques ou psychiques Eléments constitutifs : module de base, moteurs et adjonctions Règles d'installation, de sécurité et de confort Techniques générales Techniques de réalisation des différents éléments de l'orthèse Présentations, démonstrations d'orthèses de série et réalisations pratiques d'orthèses provisoires Orthèse à visée fonctionnelle Orthèse à visée d'aide technique Surveillance et maintenance des appareillages Fiche de consignes de port, de surveillance et d'entretien Suivi et maintenance		
Recommandations pédagogiques : L'apprentissage privilégiera les travaux pratiques Compte tenu de la diversité et des coûts de fabrication, des présentations et démonstrations compléteront l'enseignement au sein des instituts.		Modalités d'évaluation Présentation d'orthèses en relation avec un cas clinique Critères et modalités d'évaluation Respect des règles de fabrication, des notions de biomécanique des articulations et de l'orthèse, Adéquation avec la pathologie Qualité des finitions et esthétique

Unité d'Enseignement 4.6 S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 10	TD 40	T Perso : 31
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
- Identifier les différents types d'assistances technologiques, d'aides humaines, techniques et animalières - Utiliser les aides techniques, en décrire les finalités, le fonctionnement, les limites d'utilisation, les adaptations - Étudier les effets de l'usage des aides et des assistances sur la personne et son environnement - Identifier la méthode d'élaboration d'un cahier des charges et de la préconisation		
Eléments de contenu		
Les différents types d'assistances technologiques et d'aides techniques : classifications et normes (AFNOR, ISO) Personnalisation des aides techniques et animalières : relation avec la personne et ses habitudes de vie, impact psychologique et social Techniques d'apprentissage et réalisation d'essai en situation écologique (notion d'éducation thérapeutique, prévention et conseils) Circuits de fabrication, de distribution, et d'attribution des aides techniques et des assistances technologiques Méthodologie de préconisation des aides humaines, techniques et animalières et des assistances technologiques : évaluations, analyse des besoins Méthodologie d'élaboration d'un cahier des charges : démarche, méthode, concertation, ... Techniques de manutention		
Recommandations pédagogiques : Cet UE sera complété en semestre 3 par l'UE 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute, et en semestre 4 par l'UE 4.3 S4 : Techniques de positionnement. Les apports théoriques : définitions, classifications, connaissance des matériels, démarche d'attribution et de financement, méthode, circuits d'information, seront abordés en relation avec des applications concrètes : évaluations et utilisation des aides techniques, situations avec patients ou sur dossiers, relation avec le positionnement, l'aménagement, les Technologies d'Information et de Communication (TIC), ergonomie, domotique, l'environnement (humain et matériel) travail en réseaux (MDPH et CLIC par ex)		Modalités d'évaluation Présentation orale ou écrite d'une ou plusieurs aides techniques Critères et modalités d'évaluation Pertinence de la démarche Exactitude des connaissances

Unité d'Enseignement 4.7 S2 : Techniques et outils d'aménagement de l'environnement		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 10	TD : 18	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2. 1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des systèmes musculo-squelettique et tégumentaire UE 3.2 S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie UE 4. 1 S1 Méthodes et techniques d'évaluation UE 4.6 S1 Aides humaines, techniques, animalières et mobilité		
Objectifs - Identifier les besoins en aménagement de l'environnement matériel, à visée de compensation et de prévention - Décrire les aménagements adaptés à la personne dans son environnement (travail, loisirs, repos) et en expliciter l'usage - Elaborer un projet d'acquisition d'aménagements (démarche, législation, réseaux) - Proposer des conseils sur les aménagements et des modalités d'accompagnement de la personne et son entourage - Proposer des modalités de suivi et d'évaluation de résultats		
Eléments de contenu Techniques d'analyse ergothérapique de la vie professionnelle ou scolaire, du domicile, des équipements collectifs (école, entreprise, loisirs), de la chaîne de déplacement (véhicule, etc...) Esquisses, plans, et adaptations de l'environnement avec des moyens graphiques et informatiques. Dispositifs d'aménagement d'un véhicule pour une personne handicapée Techniques d'élaboration de cahiers des charges pour l'aménagement des milieux de vie (individuel ou collectif) Techniques d'élaboration de préconisations dans un cadre préventif (intégration, réinsertion, maladie évolutive...) Principes et conseils d'accompagnement de la personne et de son entourage Evaluation des dispositifs		
Recommandations pédagogiques : Cette UE est en lien direct avec l'UE 1.7 S2 : Ergonomie, avec les UE 4.4 S2 et S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation, avec l'évaluation des dysfonctionnements de la personne, avec la démarche professionnelle et la connaissance des réseaux (médico-sociaux et économiques) Les apports théoriques concernent : les définitions, connaissance des matériels, démarche professionnelle et de financement, information, législation (rien dans les contenus sur ces aspects ...). Les connaissances techniques seront abordées en relation avec des applications concrètes : bases de dessin technique et architectural, évaluations des fonctionnements de la personne en situation ou sur dossier, mises en situation avec patients ou sur dossiers, positionnement et bases d'ergonomie et de domotique, Des connaissances du milieu de vie et de travail sont à mettre en relation avec les modèles utilisés en ergothérapie, en particulier : modèles de l'occupation humaine, de participation sociale, interactif.		Modalités d'évaluation Evaluation commune aux UE 1.7 S2 et UE 4.7 S2 Dossier présentant une étude de cas en situation (travail, domicile, loisirs, véhicule...) avec réalisation de plans. Une partie du dossier est spécifique aux données ergonomiques et est évaluée pour la validation de l'UE 1.7 S2. Le reste du dossier valide l'UE 4.7 S2 Critères et modalités d'évaluation Justesse dans les plans Cohérence dans les propositions

Unité d'Enseignement 4.8 S5 : Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie		
Semestre : 5		Compétence : 5
CM : 20	TD : 20	T Perso : 14
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.3 S1 Psychologie – psychologie de la santé UE 1.5 S1 Sociologie – anthropologie UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire UE 2.4 S2 Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriels UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique UE 2.6 S4 Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication UE 5.4 S3 Techniques de conception et conduite de projet		
Objectifs - Concevoir un programme éducatif - Elaborer des éléments de formation et d'information du public en vue d'une autonomie et d'une adhésion aux traitements - Proposer des techniques d'animation et de conduite de groupe en lien avec les situations et les objectifs d'éducation thérapeutique poursuivis		
Eléments de contenu Etude des notions : prévention, éducation, éducation thérapeutique, autonomie et pédagogie La démarche d'éducation thérapeutique : finalités, conception, méthode, évaluation La démarche d'éducation en situation écologique Techniques et système d'auto surveillance, d'auto administration Apprentissage des gestes techniques Conduite d'entretien Animation de groupe, approches psycho dynamique, systémique, comportementale Evaluation de la démarche d'éducation thérapeutique et mesure des effets		
Recommandations pédagogiques : Travail à partir des expériences de stage Travail en groupe		Modalités d'évaluation Production d'une démarche éducative : la forme pédagogique et son argumentation valident l'UE de pédagogie (4.8S5), le fond : contenu et adéquation au public visé valident l'UE d'éducation thérapeutique (4.8.S5) Critères et modalités d'évaluation : Pertinence de la démarche Qualité méthodologique de la démarche

Unité d'Enseignement 4.9 S5 : Gestes et Soins d'Urgence		
Semestre : 5		Compétence : 5
CM : 6 h	TD : 15h	TP : 6 h
ECTS : 1		
Pré-requis		
Objectifs Identifier les caractéristiques d'une urgence à caractère médical Citer les éléments de la prise en charge de l'urgence médicale en équipe Utiliser les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale		
Eléments de contenu La législation sur les gestes et soins d'urgence Les règles de bonnes pratiques L'identification des urgences et leur hiérarchisation, les urgences vitales, potentielles et les risques collectifs Les gestes et soins d'urgence		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement est dispensé par des formateurs agréés par les CESU, le programme s'effectue dans le cadre de l'obligation réglementaire pour tous les professionnels de la santé.		Modalités d'évaluation Par le CESU du département dont relève l'Institut de Formation Critères et modalités d'évaluation Chaque participant doit : - être présent à la totalité des séances - réaliser chaque geste technique au cours de séquences pratiques - adapter son comportement lors de mise en situation

Unité d'Enseignement 4.10 S5 : Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité		
Semestre : 5		Compétence : 7
CM : 10	TD 14	T Perso : 30
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.2 S3 Environnement professionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie UE 5.5 S3 Méthodologie de projet		
Objectifs - Expliciter les notions d'interdisciplinarité, d'inter professionnalité, de co-production des activités de santé - Distinguer les cadres d'exercice de l'ergothérapeute et en décrire les spécificités - Identifier les missions et les rôles des professionnels de santé partenaires de l'ergothérapeute - Expliciter les modes de collaboration ou de coopération professionnels - Caractériser les réseaux de soins - Se situer comme un acteur de santé dans un environnement sanitaire et social		
Eléments de contenu - Identité professionnelle : représentations, facteurs d'intégration, statut, poste, emploi, ... - Activités et compétences des ergothérapeutes dans différents secteurs : hôpitaux et centres, libéral, collectivités et associations, entreprises, humanitaire, formation et éducation, ... - Gestion des activités ergothérapeutiques, organisation du travail, charge de travail - Travail en équipe, pluri, inter et transdisciplinarité, partenariats et réseaux de soins, - Réseaux et partenariats - Outils de communication dans un cadre interdisciplinaire : dossiers, travaux de recherche, ...		
Recommandations pédagogiques : La formation doit permettre à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans les différents secteurs d'activité ergothérapeutique. Savoir écouter et travailler avec les autres professionnels des champs sanitaires et sociaux permet à l'étudiant de mieux se positionner dans son propre exercice professionnel. Il renforce une posture professionnelle et une aptitude à exercer en interdisciplinarité. Les partenariats sont à encourager entre étudiants et entre professionnels. Des projets communs sont à construire, autour de problématiques thérapeutiques spécifiques (patients, usagers) ou dans le cadre d'amélioration de la vie sociale (collectivités, prévention, éducation thérapeutique...) Les outils communs interdisciplinaires (dossiers patients, accréditation, charge de travail, formations, communication et recherche) sont à encourager dès la formation. Certains modèles interactifs utilisés en ergothérapie privilégient l'interdisciplinarité. Il s'agira de les repérer et de faire des liens.		Modalités d'évaluation Analyse d'une situation de stage mettant en jeu l'organisation, la gestion du travail et l'interprofessionnalité (en individuel ou en groupe, présentation écrite et / ou orale...) Critères et modalités d'évaluation Prise en compte de l'ensemble des professionnels Justesse dans le repérage des compétences, champs d'intervention et modes d'exercice de chacun

Unité d'Enseignement 5.1 S6 : Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité		
Semestre : 6		Compétence : 7
CM : 18 h	TD : 12 h	T Perso : 24 h
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.1 S5 Législation UE5.2 S1 Méthodes de travail UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.5 S1 Diagnostic et processus de l'ergothérapie UE 4.10 S5 Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité		
Objectifs - Expliciter les étapes et les règles de traçabilité de la démarche qualité - Identifier les améliorations possibles et les mesures de régulation à partir des résultats d'une démarche qualité - Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle		
Eléments de contenu - Définition de la qualité, indicateurs et critères - L'analyse de la qualité : démarche, méthodes, outils, résultats, adaptation aux soins - La démarche continue d'amélioration de la qualité : accréditation, certification, auto-évaluation, audit, ... - Les normes de bonnes pratiques : procédures, protocoles, recommandations - Les structures de développement de la qualité : politiques, agences, engagements, chartes ... - La traçabilité et la maintenance des matériels de soins et des stocks en établissement de santé et à domicile - La traçabilité de la pratique professionnelle : dossier du patient, compte rendu aux différents acteurs (professionnels, entourage), compte rendu d'activité périodique		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement insiste sur les méthodes et outils d'analyse, leur choix en fonction de la situation professionnelle.		Modalités d'évaluation Travail d'analyse de la qualité et de la traçabilité d'une pratique professionnelle Critères et modalités d'évaluation Pertinence de la démarche d'analyse Prise en compte des principes de qualité et de sécurité

Unité d'Enseignement 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC		
Semestre : 1		Compétence : 8
CM : 10	TD : 18	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs - Utiliser les technologies de l'information et de la communication - Utiliser des méthodes pour organiser son travail (planification, objectifs, documents clés...) - Effectuer une recherche bibliographique - Obtenir le Certificat Internet et Informatique (C2I)		
Éléments de contenu - Méthodes de travail personnel et en groupe - Utilisation de l'informatique et des logiciels de base (Word, Excel, Powerpoint, courrier électronique) - Recherche documentaire : recueil des informations en utilisant divers supports et bases de données - Organisation de l'information - Synthèse d'article ou d'ouvrage, fiche de lecture, utilisation de logiciels de gestion de bibliographie		
Recommandations pédagogiques : Cette UE permet à l'étudiant de se doter de méthodes personnelles pour organiser son travail tout au long de sa formation. Les formateurs partiront des besoins des étudiants. Ceux-ci doivent acquérir les moyens de rechercher ensuite les informations ou les ressources dont ils auront besoin.		Modalités d'évaluation Réalisation sur support informatique d'une synthèse d'article relatif à l'ergothérapie. C2I (université pour le niveau Licence)
		Critères et modalités d'évaluation Pertinence du contenu et de la présentation Respect de la méthode de travail Efficacité dans l'utilisation des bases documentaires Pertinence dans la sélection de l'information

Unité d'Enseignement 5.3.S4 : Méthodes de recherche		
Semestre : 4		Compétence : 8
CM : 14	TD : 12	T Perso : 28
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 5.2 S1 Méthodes de travail et TIC UE 5.6 S1 S2 S3 Anglais professionnel		
Objectifs		
- Expliciter les méthodes de recherche et leurs caractéristiques - Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé - Elaborer une bibliographique en relation avec une question de recherche		
Eléments de contenu		
- La démarche de recherche - Les méthodes de recherche quantitatives et qualitatives - Recherche bibliographique scientifique, recherche documentaire, utilisation de réseaux professionnels et de ressources - Bases de lecture critique et étude d'articles scientifiques en ergothérapie, y compris en langue anglaise - Méthodes d'élaboration d'une problématique, d'une question de recherche, d'hypothèses - Organisation de la recherche et de la formation à la recherche : principes, acteurs et fonctionnements		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
L'étudiant doit comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées et doit être capable de lire et d'utiliser des résultats de recherche. L'objectif est de permettre à l'étudiant de développer son autonomie dans la recherche bibliographique		Présentation d'un résumé de recherche en français d'un article professionnel en anglais extrait d'une recherche documentaire en lien avec une question de départ concernant l'ergothérapie La bibliographie et la présentation du résumé de recherche valident l'UE 5.3.S4. La qualité de la compréhension de l'article en anglais valide l'UE 5.6 S4
		Critères et modalités d'évaluation
		Efficacité dans l'utilisation des bases documentaires Adaptation des informations bibliographiques à la question de recherche Et/ou Justesse dans l'identification de la démarche de recherche utilisée dans l'article

Unité d'Enseignement 5.4 S5 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 5		Compétence : 8
CM : 14	TD : 14	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis UE 5.2 S1 Méthodes de travail et TIC UE 5.3.4 Méthodes de recherche		
Objectifs - Elaborer une problématique professionnelle - Choisir une méthode de recherche adaptée - Identifier l'impact de la recherche sur les pratiques professionnelles		
Eléments de contenu - Elaboration de la démarche de recherche - Adaptation des méthodes de recueil de données qualitatives et quantitatives - Questionnement éthique - Méthodes d'analyse des données : analyse de contenu, statistiques - Bases de l'écriture scientifique - Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle, pratique fondée sur les preuves		
Recommandations pédagogiques : Cet apprentissage vise à aider l'étudiant à structurer sa démarche lors de la construction de son mémoire centré sur l'étude d'une question professionnelle en lien avec un questionnement éthique. Il vise aussi à consolider sa démarche thérapeutique dans son exercice professionnel.		Modalités d'évaluation Etude et analyse d'une problématique de recherche Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'analyse

Unité d'Enseignement 5.4 S6 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 6		Compétence : 8
CM : 10	TD : 18	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis 5.4 S5 : Initiation à la démarche de recherche		
Objectifs - Utiliser les outils de traitement des données qualitatives et quantitatives - Identifier les modes de communication adaptés à la présentation de recherches - Repérer les règles d'organisation de la veille professionnelle		
Eléments de contenu - Utilisation des outils statistiques et de traitement des données qualitatives et quantitatives - Recherche en ergothérapie et en science de l'activité humaine en France, en Europe et dans le monde - Méthodes et outils de la communication scientifique - Méthodes de transfert des connaissances vers la pratique - Performance professionnelle et veille technologique		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement s'insère dans une réflexion globale sur la formation tout au long de la vie (Long Life Learning).		Modalités d'évaluation Présentation de résultats de recherche et analyse critique de la communication Critères et modalités d'évaluation Qualité de la présentation et pertinence de la critique

Unité d'Enseignement 5.5 S3 : Méthodologie de projet		
Semestre : 3		Compétence : 9
CM : 10	TD : 14	T Perso : 30
ECTS : 2		
Pré-requis UE 4.1 S1 et UE 4.1 S2 Méthodes et techniques d'évaluation		
Objectifs - Expliciter la méthodologie de projet - Elaborer un projet - Décrire les modes d'évaluation d'un projet		
Eléments de contenu - La notion de projet : les types de projet, (projet pédagogique, de soins, de vie ...), les phases d'un projet, ... - La méthode d'élaboration d'un projet : étude du contexte, finalités et objectifs, démarche,... - Les techniques d'entretien, d'observation participative du terrain et de l'existant, ... - La conduite de projet : pilotage, acteurs et partenaires ... - Les outils de gestion de projet : logigramme, Ishikawa, diagrammes, ... - L'évaluation du projet, la mise en forme des résultats		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation Présentation de l'élaboration d'un projet par un groupe d'étudiants Critères et modalités d'évaluation Pertinence du projet

Unité d'Enseignement 5.6 S1 : Anglais professionnel		
Semestre : 1		Compétence : 8
CM : 0	TD : 10	T Perso : 17
ECTS : 1		
Pré-requis		
Objectifs Acquérir les bases du vocabulaire en anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap		
Eléments de contenu Vocabulaire professionnel courant dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap Expression en anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap Lecture de documents en lien avec l'ergothérapie (fiches, présentations, articles courts...)		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à renforcer les connaissances linguistiques des étudiants pour leur permettre d'aborder les écrits en anglais sur l'ergothérapie	Modalités d'évaluation Présence et participation active Critères et modalités d'évaluation Justesse du vocabulaire professionnel utilisé Qualité de la compréhension orale / écrite Qualité de l'expression orale / écrite	

Unité d'Enseignement 5.6 S2 : Anglais professionnel		
Semestre : 2		Compétence : 8
CM : 0	TD : 10	TPerso : 17
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 5.6 S1 Anglais professionnel		
Objectifs		
Lire et comprendre des écrits professionnels en anglais		
Eléments de contenu		
Vocabulaire professionnel dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap Lecture de documents en anglais en lien avec l'ergothérapie (fiches, procédures, articles professionnels, extraits d'ouvrages...)		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à donner à l'étudiant les bases d'anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap qui lui permettront d'accéder à la littérature professionnelle		Modalités d'évaluation Présence et participation active Critères et modalités d'évaluation Justesse du vocabulaire professionnel utilisé Qualité de la compréhension orale / écrite Qualité de l'expression orale / écrite

Unité d'Enseignement 5.6 S3 : Anglais professionnel		
Semestre : 3		Compétence : 8
CM : 0	TD : 10	T Perso : 17
ECTS : 1		
Pré-requis UE 5.6 SI et UE 5.6 S2 Anglais professionnel		
Objectifs Lire et comprendre des écrits professionnels en anglais		
Eléments de contenu Vocabulaire professionnel dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap Lecture et traduction d'écrits professionnels (fiches, procédures, articles, extraits d'ouvrages ...) Etude d'articles professionnels en anglais		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à renforcer la capacité des étudiants à lire et utiliser la littérature professionnelle en anglais		Modalités d'évaluation Epreuve de compréhension d'un écrit professionnel en anglais Critères et modalités d'évaluation Justesse du vocabulaire professionnel utilisé Qualité de la compréhension écrite Cohérence du contenu

Unité d'Enseignement 5.6 S4 : Anglais professionnel		
Semestre : 4		Compétence : 8
CM : 0	TD : 18	T Perso : 36
ECTS 2		
Pré-requis UE 5.6 S1 à S3 Anglais professionnel		
Objectifs Etudier des articles professionnels en anglais Exploiter ces articles pour l'exercice professionnel ou le mémoire		
Eléments de contenu Lecture et traduction d'articles professionnels Synthèse en français d'articles professionnels en anglais		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de s'ouvrir à la littérature anglophone en ergothérapie et d'aborder la littérature scientifique	Modalités d'évaluation Présentation d'un résumé de recherche en français d'un article professionnel en anglais extrait d'une recherche documentaire en lien avec une question de départ concernant l'ergothérapie La bibliographie et la présentation du résumé de recherche valident l'UE 5.3.S4. La qualité de la compréhension de l'article en anglais valide l'UE 5.6 S4 Critères et modalités d'évaluation Justesse du vocabulaire professionnel utilisé Qualité de la compréhension écrite Cohérence de la synthèse	

Unité d'Enseignement 5.6 S5 : Anglais professionnel		
Semestre : 5		Compétence : 8
CM : 0	TD : 18	T Perso : 63
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 5.6 S1 à S4 Anglais professionnel		
Objectifs		
Repérer et utiliser des articles scientifiques en anglais dans le domaine de l'ergothérapie pour la réalisation du mémoire et l'argumentation d'une pratique fondée sur les preuves		
Contribuer aux échanges européens et internationaux visant l'utilisation des résultats de recherche en ergothérapie		
Eléments de contenu		
Etude d'articles scientifiques en anglais en lien avec l'ergothérapie, la réalisation du mémoire et le projet professionnel de l'étudiant		
Synthèses en français et en anglais d'articles scientifiques en lien avec l'ergothérapie		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cet enseignement vise à ouvrir l'étudiant sur la communauté internationale scientifique de l'ergothérapie		Réalisation d'une synthèse en français et en anglais d'un ou de plusieurs articles scientifiques en anglais relatifs à l'ergothérapie
Un lien avec les travaux du réseau Enothe et du groupe Ecotros peut faciliter cette ouverture.		Critères et modalités d'évaluation
		Justesse du vocabulaire professionnel utilisé
		Qualité de la compréhension écrite
		Qualité de l'expression écrite en français et en anglais
		Cohérence de la synthèse

Unité d'Enseignement 5.6 S6 : Anglais professionnel		
Semestre : 6		Compétence : 8
CM : 0	TD : 20	TP : 34
ECTS : 2		
Pré-requis UE 5.6 S1 à S5 Anglais professionnel		
Objectifs Repérer et utiliser des articles scientifiques en anglais dans le domaine de l'ergothérapie pour la réalisation du mémoire Rédiger un abstract d'article ou de mémoire		
Eléments de contenu Etude d'articles scientifiques en anglais en lien avec la réalisation du mémoire et le projet professionnel de l'étudiant Rédaction d'un abstract en français et en anglais		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à développer l'aisance des étudiants à exploiter la littérature internationale et à rédiger un abstract en anglais.		Modalités d'évaluation Rédaction de l'abstract en français et en anglais du travail de fin d'étude Critères et modalités d'évaluation Justesse du vocabulaire professionnel utilisé Qualité de l'expression écrite Cohérence de la synthèse

UE 6.1S2 Unité d'Intégration : Evaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention		
Semestre : 2		Compétences : 1 et 2
CM : 0	TD : 38	T Perso : 70
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.5 S1 : Sociologie, anthropologie UE 1.7 S2 : Ergonomie UE 2.1 S1 et 2.1 S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.2 S1 : Introduction à la démarche clinique et épidémiologie : notions d'hygiène et de pharmacie UE 3.1 S1 : Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 : Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie UE 3.3 S2 Modèles conceptuels UE 3.5 S1 : Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie UE 4.1 S1 et 4.1 S2: Méthodes et techniques d'évaluation UE 4.7 S2 : Techniques et outils d'aménagement de l'environnement		
Objectifs - Identifier les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'autonomie et à l'indépendance liés à la personne et à son environnement humain et matériel - Elaborer et formuler un diagnostic ergothérapique prenant en compte la complexité de la situation de handicap - Elaborer un cahier des charges répondant au projet d'intervention en ergothérapie - Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments des compétences 1 et 2 et les savoirs développés dans les UE des semestres S1 et S2.		
Recommandations pédagogiques : Les situations proposées par le formateur, et dans un premier temps analysées avec lui, permettront aux étudiants de prendre en compte les interactions personne-activité-environnement. Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive	Modalités d'évaluation Dossier d'analyse d'une situation rencontrée en stage . Critères et modalités d'évaluation Pertinence du choix des informations recueillies Hiérarchisation des informations recueillies Conformité et pertinence du choix et de l'utilisation des outils d'évaluation à la disposition de l'ergothérapeute Cohérence du diagnostic ergothérapique établi Cohérence du projet proposé avec les finalités globales	

UE 6.2 S3 Unité d'Intégration : Conduite de relation, coordination et coopération		
Semestre : 3		Compétences : 6 et 9
CM : 0	TD : 44	T Perso : 64
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 1.3 S1 : Psychologie / Psychologie et santé UE 4.2 S3 : Techniques et outils de relation et de communication UE 5.5 S3 : Méthodologie de projet		
Objectifs - Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes - Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2 et S3.		
Recommandations pédagogiques : Il peut s'agir de situation de stages, de conduite de projet, de travail en équipe interprofessionnelle. A partir d'une situation de communication, sélectionner les éléments pertinents à transmettre à l'équipe de travail et les partenaires. Faire un retour du dossier écrit en individuel ou en groupe. Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive		Modalités d'évaluation Dossier écrit individuel ou en groupe Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle Cohérence entre le mode de communication utilisé et la situation relationnelle Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs Pertinence des propositions de coopérations mises en œuvre Conformité des actions mises en place avec la répartition des compétences

UE 6.3 S4 Unité d'Intégration : Conduite d'une intervention en ergothérapie		
Semestre : 4		Compétences : 3 et 4
CM : 0	TD : 66 h	T Perso : 96 h
ECTS : 6		
Pré-requis UE 2.3 S1, UE 2.4 S2, UE 2.5 S3, UE 2.6 S4 UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité UE 3.6 S3 : Médiation, relation et cadre thérapeutique. UE 4.3 S4 : Techniques de positionnement et de mobilité. UE 4.4 S3 et S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation. UE 4.5 S4 : Traitement orthétique UE 4.6 S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité		
Objectifs Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne ou du groupe de personnes et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes Sélectionner et préconiser les aides techniques ou les adaptations en vue de la prescription ergothérapique en tenant compte des résultats du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables et du projet de la personne		
Éléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3 et S4		
Recommandations pédagogiques : Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir de situations cliniques rencontrées à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions de soin. Le formateur analyse d'abord quelques situations avec les étudiants avant de les mettre en situation d'évaluation.	Modalités d'évaluation Etude de cas sur le terrain de stage en fin de semestre ou dossier présentant une intervention ergothérapique Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'utilisation des techniques ergothérapiques Conformité de la mise en œuvre des activités avec les bonnes pratiques ergothérapiques Pertinence des choix effectués en vue de réaliser une orthèse ou de préconiser une aide technique Conformité des modalités de réalisation des orthèses et d'adaptation des orthèses et des aides techniques avec les recommandations professionnelles Exhaustivité des informations prises en compte et transmises dans le cadre de la réalisation ou de la préconisation d'une aide technique ou d'un appareillage	

UE 6.4 S5 Unité d'Intégration : Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information		
Semestre : 5		Compétences : 5 et 10
CM : 0	TD : 40 h	T Perso : 95 h
ECTS : 5		
Pré-requis UE 1.4 S5 : Santé publique UE 1.6 S5 : Pédagogie UE 4.8 S5 : Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie UE 4.9 S5 : Gestes et soins d'urgence UE 4.10 S5 : Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité		
Objectifs - Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage - Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines - Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique - Communiquer sur sa profession en vue de la promouvoir et de valoriser son activité		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3 et S4.		
Recommandations pédagogiques : Plusieurs types de situations peuvent être formatrices : - réalisation d'une démarche de mise en place de projet - action de santé publique : prévention, ... - action de formation auprès des étudiants de 1^o année, ASG, AMP et autres professionnels. Les travaux peuvent se faire en groupe. Les formateurs doivent d'abord guider et former les étudiants avant de les placer devant des situations d'évaluation. Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive	Modalités d'évaluation Présentation et analyse de l'impact d'une action mise en place avec production de moyen de communication (diaporama, affiche, poster, film, fiche d'information...) Critères et modalités d'évaluation Fiabilité et pertinence des informations recueillies et sélectionnées avec les objectifs poursuivis Pertinence de l'analyse des besoins et de la définition des objectifs Pertinence de la démarche et des actions proposées Cohérence des actions conduites	

UE 6.5 S6 Unité d'Intégration : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche		
Semestre : 6		Compétences : 7 et 8
CM : 0	TD : 54	T Perso : 270
ECTS : 12		
Pré-requis UE 1.1 S5 : Législation, déontologie et éthique UE 5.1 S6 : Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité UE 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC UE 5.3.S4, Méthodes de recherche UE 5.4 S5 et UE 5.4 S6 Initiation à la démarche de recherche : UE 5.6 S1 à S6 : Anglais professionnel		
Objectifs Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle, Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels (équipes pluridisciplinaires), Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques, Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement, Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées, Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles, Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre, Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite (écrit, présentation orale et soutenance)		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3, S4, S5 et S6.		
Recommandations pédagogiques : Les situations étudiées sont choisies en lien avec les travaux des étudiants pour leur mémoire L'étudiant devra analyser une question relevant de la pratique professionnelle, la problématiser, l'explorer, en faire une étude critique, formuler des hypothèses voire des propositions de solution ou de poursuite de l'exploration. Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive Soutien pédagogique pour le mémoire	Modalités d'évaluation Mémoire d'initiation à la recherche : écrit et argumentation orale Critères et modalités d'évaluation Pertinence des données recherchées Pertinence dans l'étude du problème Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse Cohérence dans la critique du travail Clarté dans la présentation des valeurs professionnelles	

Unité d'Enseignement 6.6 S6 : Unité optionnelle		
Semestre : 6		Compétences : 8
CM : 0 h	TD : 46 h	TP : 62 h
ECTS : 4		
Pré-requis		
Objectifs Approfondir un domaine d'exercice de l'ergothérapie Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation		
Eléments de contenu Selon le choix de l'étudiant et les ressources disponibles, un domaine d'enseignement est approfondi, soit par des prestations offertes dans l'IFE, soit entre IFE, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués.		
Recommandations pédagogiques : L'autonomie sera laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement. L'Institut de formation en ergothérapie (IFE) pourra également proposer des travaux dans des domaines pertinents au regard de la situation sanitaire et sociale locale ou des besoins des personnes en formation ou des divers lieux d'exercice. L'IFE peut aussi proposer un travail à réaliser en collaboration avec d'autres IFE, notamment situés en Europe.	Modalités d'évaluation Compte rendu des éléments collectés dans l'unité optionnelle Critères et modalités d'évaluation Implication personnelle	